



COMPTE-RENDU

Groupe de travail GIRE



Le 30 juillet 2019, Gret Soavimbahoaka.



Contexte

Une première réunion du groupe de travail (GT) GIRE, organisé par l'ONG Ran'Eau a eu lieu le 4 juin 2019 marquant le lancement de ce groupe et définissant ses axes et méthodes de travail. Le compte rendu est disponible en [suivant ce lien](#).

Suite à cette première réunion, deux sous-groupes se sont constitués :

- Sous-groupe 1, lead par Albert (ONG Gret) : pour la rédaction d'une note de cadrage / définition de la GIRE. L'objectif est de proposer une définition lors de la prochaine réunion ;
- Sous-groupe 2, lead par Carole (OIEau) : pour la production d'un document de capitalisation des expériences GIRE.

Le sous-groupe 2, s'est donc réuni le 30 juillet 2019 pour avancer sur le document de capitalisation afin de collecter les retours et propositions, mais aussi planifier la rédaction de celui-ci.

Document de capitalisation GIRE

Rappel des objectifs du document – mis à jour :

- Proposer un contenu opérationnel adapté au concept de la GIRE grâce à la diversité des applications ;
- Analyser et dépasser les blocages et les difficultés rencontrés par les acteurs ;
- Echanger autour des bonnes pratiques afin de répondre aux blocages de manière collective ;
- Alimenter et diffuser la GIRE au niveau national afin de faciliter sa mise en œuvre concrète ;
- Favoriser le développement de l'approche GIRE afin de répondre à l'enjeu de préservation des ressources naturelles en eau ;
- Mettre en perspective des axes de progrès (métrologie, outils d'aides à la décision, appuis organisationnels, ...).

Depuis la dernière réunion, les membres du GT devaient retravailler et compléter le plan afin que chacun se retrouve dans ces objectifs et dans son contenu. Quelques retours ont été fait et inclus dans le nouveau plan, cependant le travail par mailing est à éviter car mobilise difficilement les acteurs. Le nouveau plan du document a été présenté et expliqué, en vue de récolter de nouveaux retours.

Echanges autour du document de capitalisation lancé par l'OIEau

Remarques générales :

- Public cible : ce document doit constituer une vulgarisation des expériences GIRE tout en aiguillant les acteurs dans sa mise en œuvre.
- La partie 3 reprend des expériences terrains, cependant il est important d'insérer des mini cas d'études/illustrations terrain dès la partie 2 du document : à la fois pour accrocher le lecteur mais aussi pour délivrer des pistes de solutions ou de réflexions.

- Ce document doit également permettre de faire passer des messages : identifier à quels niveaux, quels messages à faire passer et pour qui (exemple de l'importance de financement d'étude pré projet pour mieux connaître le territoire, la ressource en pré-intervention).
- La GIRE doit être présentée en tant qu'approche territoire dans ce document mais également en tant qu'outils : outils permettant de résoudre des enjeux et difficultés rencontrés par les porteurs de projets travaillant en lien avec la ressource.

Partie 1 : Cadres règlementaires, institutionnels et aspects historiques

- Faire un focus sur la coordination nationale des acteurs : par qui et comment ? Qui a autorité sur quoi ?
- Importance de consulter le ministère pour la définition du cadre légal.

Partie 2 : Défis

A. Participation

- Aborder ici les risques à la fois de délimitation géographique et d'identification des acteurs : quelle légitimité, ou s'arrêter ? Les acteurs doivent être cartographiés avant la mise en place des actions et des personnes ressources identifiées afin de partager les responsabilités.
- Il y aura toujours une limite naturelle laissant des acteurs « entre deux » en mauvaise position et pouvant être source de conflit : comment gérer ces aspects-là ?
- Selon le GESCOD, le rôle des OPCI est intéressant car pouvant mobiliser les acteurs de divers territoires, partageant les mêmes problématiques.
- Agrisud mobilise les habitants par la participation : le chef fokontany est responsable, puis la structure locale a le lead.
- Dans le cadre du projet Kolorano la concertation s'organise autour d'un Comité Local de l'Eau (CLE) où la commune est responsable, le projet jouant le rôle de médiateur. La question des compensations est régulière notamment dans le cadre de l'expropriation d'agriculteurs pour la mise en place de Périmètre de Protection Irrigué (PPI) : qu'existe-t-il, qu'est ce qui est applicable, quelles compensations, quelles autorités en charge ?

B. Connaissances

- La planification spatiale, cartographie des aménagements, etc. rentrent dans la production de connaissance (partie B et non C), nécessitant une vigilance entre ces deux parties dans la rédaction du document pour ne pas avoir de confusion.

C. Planification

- Les documents de planification existent mais sont difficilement pris en compte dans les projections, la gestion. Enjeu d'une prise de conscience plus précoce sans attendre les conflits ou être face aux problèmes, qui passe aussi par la vulgarisation de ces informations auprès des principaux concernés.
- Approches top-down/bottom-up : le top-down à l'avantage d'amener une vision long terme mais les deux approches sont nécessaires et complémentaires. L'un des objectifs de ce document est de réconcilier les deux visions.

D. Compétences

- Identifier les possibilités de transférer les compétences localement en dépassant les limites administratives ne concordant pas avec les limites naturelles (pas de services déconcentrés au niveau des districts)
 - ➔ Là aussi les OPCI peuvent être une structure clef comme solution car partageant les mêmes enjeux de la ressource en eau
 - ➔ InterAide ayant quelques exemples sur la mobilisation des autorités dans la mise en œuvre de projet
- A voir si le report des élections municipales permet de faire passer des messages sur les compétences GIRE.
- Piste de réflexion : VOI = communautés de base en charge de la gestion environnement et de la forêt.

E. Moyens

- Mettre en avant les gains de l'opportunité, les coûts de l'inaction et l'intérêt à de mettre en place une gestion anticipant les problèmes : il faut montrer, chiffrer et vulgariser toutes les réponses.

Partie 3 : Diversité d'action possible (partages d'expériences)

- Importance de bien définir les projets pour avoir les clefs de lecture en amont des partages d'expériences afin que les enjeux soient bien compris.
- Projet PADAP : faire un témoignage sur l'organisation et les leads au sein des trois ministères.
- GESCOD : à Andriba enjeux de conflits d'usages sur lesquels un retour pourra être fait.

Perspectives :

L'OIEau sera en charge de la rédaction du document avec l'appui de l'ONG Ran'Eau, appuyant notamment sur l'identification des témoignages et expériences terrains à insérer dans ce document et la mobilisation des acteurs. Le plan sera finalisé courant août pour solliciter les témoignages et entamer la rédaction en septembre.

Participants :

- Chemin Carole - OIEau
- Bernard Amélie - AFD
- Randriantsitovana Tsiriarison Fy - Inter Aide
- Degres Ines - AgriSud
- Randrianarivelo Jean-Frédéric - GESCOD
- Robert Isabelle - Initiative Développement (ID)
- Bouteloup Perrine - pS-Eau/Ran'Eau